

Dossier du BHI S3/5050

<p>LETTRE CIRCULAIRE 35/1999 16 juillet 1999</p>

NORMALISATION DES INSTRUCTIONS NAUTIQUES
Réunion inaugurale, du 13 au 15 septembre 1999
BHI, Monaco

Références: LC du BHI 49/1998 du 14 octobre 1998
LC du BHI 19/1999 du 16 avril 1999

Monsieur,

En réponse à la Décision N° 39 de la XV^e Conférence HI visant à élargir le mandat du GT de l'OHI sur la normalisation des Instructions nautiques afin d'y inclure les publications numériques, deux lettres circulaires (LC 49/1998 et LC 19/1999) ont été adressées aux Etats membres.

La lettre circulaire 49/1998 demandait aux Etats membres dans un questionnaire joint en Annexe, s'ils souhaitaient participer au groupe de travail et nommer un représentant. Un résumé des réponses montrait clairement que la plupart des Etats membres souhaitaient participer au groupe de travail et qu'ils pensaient que ce dernier devait être placé sous l'égide de la CHRIS.

La lettre circulaire 19/1999 recommandait que le groupe de travail soit rebaptisé comme suit : "GROUPE DE TRAVAIL SUR LA NORMALISATION DES PUBLICATIONS NAUTIQUES ", et proposait qu'une réunion préliminaire de trois jours soit organisée au BHI (Monaco), **du 13 au 15 septembre 1999**. Il était également recommandé que l'élection du président et du secrétaire ait lieu par correspondance (Lettre CHRIS). Malheureusement, en raison des délais fixés, ceci n'a pas été possible, aussi faudra-t-il procéder à cette élection en début de réunion.

Il est demandé aux Etats membres qui souhaitent participer à la réunion de bien vouloir compléter le bulletin de participation joint en annexe B et de la faire parvenir au BHI **avant le 31 août 1999**.

Un ordre du jour provisoire de la réunion est joint en Annexe A. Il est demandé aux participants de bien vouloir en prendre connaissance et d'informer le BHI **avant le 31 août 1999**, de tout point supplémentaire qu'ils souhaiteraient y voir inscrit. Télécopie (+377) 93 10 81 40 ou messagerie électronique : pad@ihb.mc ou pac@ihb.mc.

Pour le Comité de direction
Le directeur

Contre-amiral Neil GUY

P.J.: Annexe A - Ordre du jour provisoire
Annexe B - Bulletin de participation
Annexe C - Renseignements sur les hôtels et les déplacements
Plan de Monaco

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA NORMALISATION
DES PUBLICATIONS NAUTIQUES**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture et dispositions administratives.
 2. Approbation d'un directeur du BHI comme président provisoire.
 3. Election d'un président et d'un secrétaire.
 4. Présentations par les Etats membres.
 5. Révision de l'actuel mandat (TOR) et préparation du nouveau TOR.
 6. Programme de travail.
 7. Date et lieu de la prochaine réunion.
-

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA NORMALISATION DES PUBLICATIONS NAUTIQUES

**BULLETIN DE PARTICIPATION
13-15 septembre 1999, BHI, Monaco**

Nom(s) du (des) participant(s) :

.....
.....
.....

Etat membre

.....
.....

Date d'arrivée/de départ prévues :

.....
.....

Nom de l'hôtel où le(s) délégué(s) séjournera(-ont) :

.....
.....

**INFORMATIONS GENERALES A L'INTENTION DES DELEGUES
PARTICIPANT A DES REUNIONS AU BHI, MONACO ***

HOTELS

Le Bureau hydrographique international bénéficie de conditions spéciales auprès de plusieurs hôtels de Monaco, tous situés à proximité du Bureau. Ces hôtels accordent généralement des tarifs spéciaux au BHI et, c'est la raison pour laquelle nous recommandons aux délégués de leur accorder la préférence. Les demandes de réservations doivent être faites auprès du BHI à l'adresse suivante info@ihb.mc (à l'attention de Mlle Mireille Mollet). Vous trouverez ci-joint un formulaire de réservation d'hôtel. Les hôtels sélectionnés, tous situés, à pied, à moins de 10mn du BHI (voir plan en annexe) sont les suivants :

Nom des hôtels	Chambre simple	Chambre double	Commentaires
Abela Hotel 23, avenue des Papalins MC 98000 MONACO Tel.: +377 92 05 90 00 Fax: +377 92 05 91 67	890.00	890.00	3 étoiles <i>Restaurant.</i> <i>Petit-déjeuner: 85.00</i>
Balmoral Hotel 12 avenue de La Costa MC 98000 MONACO Tel: +377 93 50 62 37 Fax: +377 93 15 08 69	420.00	570.00	2 étoiles <i>Restaurant (déjeuner seulement)</i> <i>Petit-déjeuner: 85.00</i>
Helvetia Hotel 1 Bis rue Grimaldi MC 98000 MONACO Tel: +377 93 30 21 71 Fax: +377 92 16 70 51	350.00	440.00	2 étoiles <i>Petit-déjeuner inclus.</i>
Hotel de France 6, rue de la Turbie MC 98000 MONACO Tel.: +377 93 30 24 64 Fax: +377 92 16 13 34	420.00	460.00	2 étoiles <i>Petit-déjeuner inclus.</i>
Miramar Hotel 1, avenue J.F. Kennedy MC 98000 MONACO Tel.: +377 93 30 86 48 Fax: +377 93 30 26 33	500.00	600.00 700.00 (avec balcon)	3 étoiles <i>Restaurant (déjeuner seulement)</i> <i>Petit-déjeuner: 55.00</i>
Terminus Hotel 9 avenue Prince Pierre MC 98000 MONACO Tel: +377 92 05 63 00 Fax: +377 92 05 20 10	430.00	560.00	2 étoiles NN <i>Restaurant</i> <i>Petit-déjeuner inclus.</i>

Noms des hôtels	Chambre simple	Chambre double	Commentaires
Versailles Hotel 4 avenue Prince Pierre MC 98000 MONACO Tel: +377 93 50 79 34 Fax: +377 93 25 53 64	400.00	450.00	3 étoiles <i>Restaurant</i> <i>Petit-déjeuner: 45.00</i>
Hotel Marriott Ex Ramada Hotel Port Cap d=Ail 06320 Cap D=Ail Tel: +33 4 92 10 67 67 Fax: +33 4 92 10 67 00	750.00 (<i>Vue montagne</i>) 890.00 (<i>Vue mer</i>)	750.00 (<i>Vue montagne</i>) 890.00 (<i>Vue mer</i>)	3 étoiles <i>Restaurant</i> <i>Petit-déjeuner: 90.00</i>

Les taxes sont incluses pour tous les hôtels sauf pour l'Hotel Marriott. Les prix sont en francs français.

* **Bureau Hydrographique International, 4 Quai Antoine 1er, MC 98000 Monaco, Principauté de Monaco. Tel: +377 93 10 81 00 // Fax: +377 93 10 81 40 // messagerie électronique: info@ihb.mc**

TRANSPORT DE L'AEROPORT DE NICE VERS MONACO

Il existe plusieurs possibilités, les principales étant les suivantes :

Service régulier d'hélicoptères entre l'aéroport de Nice et Monaco

Un service régulier d'hélicoptères (**HELI AIR MONACO**) extrêmement pratique, fonctionne entre l'aéroport de Nice et Monaco. Le transfert dure 7 minutes et coûte 380 FF pour un trajet simple, ce qui inclut l'accompagnement par minibus jusqu'à la destination finale en Principauté. Le même service de minibus pourra venir vous chercher à l'hôtel le jour de votre départ pour vous conduire à l'aéroport de Nice. Les billets peuvent être achetés dès l'arrivée à l'aéroport de Nice au comptoir d'Héli Air, dans le hall d'arrivée de l'aéroport. Le service est assuré toute la journée, de 8h30 à 20h, 7 jours sur 7.

Taxi

Des taxis sont constamment disponibles à l'aéroport de Nice. Le trajet dure environ 1 heure (en fonction de la circulation) et coûte environ 450 FF. Il est conseillé aux délégués de partager un taxi afin de réduire le coût de la course.

Taxi + Train

Une option quelque peu moins onéreuse consiste à prendre un taxi jusqu'à la gare ferroviaire principale (**Gare Nice-Ville**), d'où part un service régulier de trains pour Monaco et au-delà. Les prix de la course en taxi et d'un billet de train en 2e classe sont d'à peu près 140 FF + 20 FF respectivement.

Service d'autocars

Un service régulier d'autocar est assuré entre l'aéroport de Nice et Monaco par la compagnie RCA (RAPIDES COTE D'AZUR) comme suit :

Toutes les heures, de 7h50 à 18h50, un autocar part de l'aéroport de Nice (terminal 1 et 2) pour Monaco via l'autoroute. Le trajet dure à peu près 1 heure et revient à 80 FF le trajet simple. De Monaco en direction de Nice le premier autocar part à 6h05 et un service est ensuite assuré toutes les heures de 6h55 à 19h55. L'autocar s'arrête en divers endroits de la Principauté : en face du Park Palace (Allées Lumières), Place Sainte Dévote, Place d'Armes, et à Fontvieille (Hôtel Marriott (ex Ramada) et Roseraie).
